

REPUBLIQUE LIBANAISE

MINISTERE DU PLAN

الجمهورية اللبنانية
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

ANALYSE ECONOMIQUE, FINANCIERE ET SOCIALE

D E S

TRAVAUX DU PLAN VERT

RAPPORT N° 2

AVRIL 1969

Ce rapport fait suite à un rapport préliminaire achevé en Février 1969. Alors que le rapport préliminaire traitait uniquement des résultats de l'enquête menée auprès des bénéficiaires du Plan Vert, le présent rapport comprend les trois parties suivantes :

1ère Partie : Etude de la rentabilité économique des travaux du Plan Vert du point de vue de la collectivité.

2ème Partie : Effets de l'opération Plan Vert sur les finances publiques.

3ème Partie : Résultats de l'enquête complémentaire relative à l'utilisation des terrains valorisés par le Plan Vert en 1965.

oOo

PREMIERE PARTIE - ETUDE DE LA RENTABILITE ECONOMIQUE
DES TRAVAUX DU PLAN VERT DU POINT
DE VUE DE LA COLLECTIVITE.

L'estimation de la valeur d'un projet du point de vue de la collectivité est sans doute l'un des plus difficiles problèmes posés à l'économiste; c'est un travail en permanence à la limite de la politique et de l'économie. Vouloir ramener l'évaluation d'un projet du point de vue de la collectivité à une formule simple ne pourrait être que simpliste. La difficulté essentielle ne résulte pas tellement des problèmes théoriques que des problèmes pratiques de collecte des données numériques et de vérification des hypothèses énoncées. Cette collecte des données ne pourra toujours être qu'approximative; la vérification des hypothèses énoncées est incertaine, notre connaissance des données futures et même des données présentes étant imparfaite. Cette incertitude est d'ailleurs renforcée par le fait que nos prévisions s'appuient sur une connaissance imparfaite de l'univers économique. "Le fait marquant, en la matière, écrit

./..

Keynes, est l'extrême précarité des données à l'aide desquelles nous sommes obligés d'effectuer nos évaluations des rendements escomptés d'un investissement...".

Néanmoins, il est toujours possible d'effectuer une approche valable de la rentabilité économique d'un projet du point de vue de la collectivité, en essayant de mesurer la variation de la fonction d'utilité collective (ou valeur ajoutée) résultant de la mise en oeuvre du projet, et par la détermination du taux de rentabilité interne. C'est cette approche que nous allons essayer d'effectuer en ce qui concerne l'opération Plan Vert.

A. - Eléments de calculs :

- 1.- L'étude de la rentabilité ne portera que sur les travaux de mise en valeur effectués par le Plan Vert durant les trois années 1965, 1966 et 1967 (1).

Ces travaux se résument comme suit :

1965 :	11.160	dunums	valorisés
1966 :	15.900	"	"
1967 :	19.910	"	"

soit un
total de 46.970 dunums mis en valeur.

- 2.- Sur ce total 60 % nécessitent la construction de murs (2). Ces murs sont construits progressivement sur trois années à savoir :

40 % l'année même de mise en valeur
40 % la 1ère année qui suit
et les 20 % restant, la 2ème année qui suit.

./..

-
- (1) La prise en compte des travaux de l'année 1968 dans le calcul de la rentabilité, n'entraînera aucun changement significatif des résultats de ce calcul.
 - (2) D'après les estimations du Plan Vert.

- 3.- La culture des terrains après leur mise en valeur est faite progressivement selon les pourcentages suivants :
- . 20 % des terrains sont cultivés l'année même de leur valorisation (1).
 - . 40 % des terrains sont cultivés la 1ère année qui suit celle de la valorisation (1).
 - . 20 % des terrains sont cultivés la 2ème année qui suit celle de la valorisation.
 - . Quant aux 20 % restant, nous allons considérer dans une première hypothèse que 15 % seront cultivés la 3ème année qui suit celle de la valorisation, et que les terrains qui seront abandonnés ou voués à la construction ne constitueront en définitif que les 5 % restants.
- 4.- Les types de cultures pratiquées et leurs proportions respectives ont été fixés à partir des résultats de la première enquête (voir à ce sujet le rapport préliminaire). Cependant la proportion des céréales a été ramenée de 13 % à 3 %.
- 5.- La moitié des terrains irrigués et cultivés en arbres fruitiers, reçoivent des cultures annuelles associées les deux premières années.
- 6.- Les Dépenses d'investissement pour équipement et installations des vergers, les dépenses annuelles d'exploitation, ainsi que le Produit minimum et maximum L.L./dunum sont donnés dans le Tableau I suivant:

./..

(1) D'après des résultats préliminaires de l'enquête.

Tableau I - Dépenses d'investissement et d'exploitation par dunum, et produit brut par dunum (L.L.)

	Equipement		Installation du verger(5)	Dépenses d'exploitation	Produit brut minimum	Produit brut maximum
	Mobilier	Immobilier				
Pommier	230(1)	200(1)	1000(3)	200(3)	225	450
Vigne	190	150	850(3)	55(3)	75	125
Amandier	80(1)	100	400(3)	60(3)	200	350
Olivier	80(1)	200	600(3)	70(4)	150	210
Autres fruits	230	200	700	200(3)	350	650
Céréales	80	50	-	17	34	50
Tabac	80	100	-	200(3)	350	500
Légumes seules	200	200	-	100(3)	500	700

(1) Source : Plan Vert II

(2) Compte tenu des Investissements pour pressurage de l'huile.

(3) Source : Brough, IRFED, et autres

(4) Avec frais pressuration

(5) Jusqu'à l'année de production.

./..

Il est à noter en ce qui concerne le tableau précédent:

- . Que les dépenses d'exploitation et les dépenses d'investissement par dunum, sont celles résultant d'enquêtes effectuées en 1962 et 1964 (Irfed et Brough). Ces dépenses peuvent donc avoir augmenté durant les cinq années suivantes, et augmenteront certainement dans les années à venir; nous n'avons pas tenu compte de ces augmentations.
- . Les produits bruts par dunum ont été calculés sur base de rendements unitaires observés sur des terres de bonne fertilité; les terrains valorisés étant plus ou moins marginaux, leur productivité ne peut atteindre celle des bonnes terres. Nous n'avons pas tenu compte dans les calculs, de cette baisse de la productivité.
- . Les prix retenus pour le calcul du produit brut par dunum, sont des prix à la ferme; nous avons mené les calculs sous deux hypothèses : une hypothèse de prix minimum et une hypothèse de prix maximum. Le tableau ci-dessous reproduit les prix retenus pour les principaux produits :

Comparaison entre les prix retenus comme base de calcul dans la présente étude et les prix admis par le Plan Vert pour les années à venir (1).

(P.L./Kg.)

Produits	Prix retenus dans la présente étude		Prix moyens prévus par le Plan Vert pour les années à venir
	Minimum	Maximum	
Pomme	15	30	22
Vigne	14	25	24
Amande	40	70	50
Huile d'olive	227	333	200
Pêche	25	40	35
Poire	40	50	55
Cerise	55	75	100
Abricot	25	45	45
Agrumes	15	25	19

(1) Les prix admis par le Plan Vert comprennent le prix des caisses d'emballage et les frais de transport jusqu'au plus proche lieu de chargement.

./..

7.- Les coûts de valorisation, de construction des murs, et de préparation du sol, sont les suivants par dunum (d'après les rapports annuels du Plan Vert et les résultats de la première enquête) :

- Coût moyen de valorisation par dunum y compris participation du bénéficiaire : 250 L.L.
- Coût moyen de construction de murs par dunum y compris participation du bénéficiaire 275 L.L.
- Coût préparation du sol après valorisation : 150 L.L. au dunum.

B. - Calcul de la valeur ajoutée et du taux de rentabilité interne

1.- Estimation des dépenses d'investissement réalisées par la collectivité :

Les dépenses à prendre en compte sont :

- . Valorisation
- . Murs
- . Préparation du sol
- . Dépenses administratives générales
- . Routes agricoles
- . Pépinières
- . Equipement mobilier et immobilier
- . Installation des vergers.

La valeur initiale du terrain n'est pas prise en compte. Ces dépenses (1) sont reportées dans le Tableau II suivant, échelonnées par année, d'abord en valeur absolue, puis en valeur actualisée aux taux de 6 %, 8 % et 12 %.

./..

(1) Pour plus de détails il est possible de se reporter aux fiches annuelles d'investissement et d'exploitation, non annexées au rapport.

Tableau II - Echéancier Des Dépenses d'Investissement réalisées par la Collectivité
(Hypothèse déchets 5%) (en 000 L.L.)

An- née	Valori- sation	Murs	Prépara- tion du sol	Dépense adm.et frais général.	Rou- tes	Frais pépl- nières	Equipements		Installa- tion du verger	Total en valeur absolue	An- née	Total Investissement ac- tualisé à		
							Mobile	Immo- bile				8 %	12 %	6 %
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	2.790	736	1.674	733	115	247	364	350	224	7.233	1	7.233	7.233	7.233
2	3.975	1.786	2.385	982	225	370	1.250	1.204	990	13.167	2	12.192	11.758	12.416
3	4.978	2.732	2.987	1.261	358	618	2.056	1.979	2.250	19.215	3	16.467	15.314	17.101
4	-	-	-	-	-	-	2.095	2.019	3.534	9.487	4	7.533	6.755	7.960
5	-	-	-	-	-	-	1.041	1.003	4.118	6.819	5	5.012	4.973	5.400
6	-	-	-	-	-	-	488	472	4.180	5.140	6	3.500	2.914	3.840
7	-	-	-	-	-	-	-	-	3.794	3.794	7	2.390	1.924	2.671
8	-	-	-	-	-	-	-	-	3.009	3.009	8	1.754	1.360	2.001
9	-	-	-	-	-	-	-	-	2.039	2.039	9	1.754	1.360	2.001
10	-	-	-	-	-	-	-	-	1.100	1.100	10	1.101	816	1.278
11	-	-	-	-	-	-	-	-	605	605	11	550	397	650
12	-	-	-	-	-	-	-	-	314	314	12	280	195	337
13	-	-	-	-	-	-	-	-	187	187	13	134	90	165
14	-	-	-	-	-	-	-	-	79	79	14	273	177	341
15	-	-	-	-	-	-	-	-	25	25	15	29	18	37
16	-	-	-	-	-	-	-	-	125	125	16	8	5	11
17	-	-	-	-	-	-	-	-	125	125	17	39	23	52
18	-	-	-	-	-	-	-	-	125	125	18	36	20	49
19	-	-	-	-	-	-	-	-	924	924	19	249	135	343
20	-	-	-	-	-	-	-	-	924	924	20	231	120	323
21	-	-	-	-	-	-	-	-	799	799	21	185	93	264
22	-	-	-	-	-	-	-	-	799	799	22	172	83	248
23	-	-	-	-	-	-	-	-	799	799	23	159	74	235
24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	24	-	-	-
25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	25	79	33	123
26	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26	48	20	77
27	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	27	45	18	73

./...

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
28									333	333	28	41	16	69
29									-	-	29	-	-	-
30									-	-	30	-	-	-
31									125	125	31	11	4	20
32									444	444	32	38	12	68
33									444	444	33	35	10	65
34									1.243	1.243	34	91	25	170
35									1.118	1.118	35	76	20	145
36									1.118	1.618	36	102	26	197
37							500		1.118	1.118	37	65	16	128
38									1.118	1.118	38	60	15	122
39									-	-	39	-	-	-
40									-	-	40	-	-	-
41									-	-	41	-	-	-
42									-	-	42	-	-	-
43									-	-	43	-	-	-
44									-	-	44	-	-	-
45									-	-	45	-	-	-
46									-	-	46	-	-	-
47									-	-	47	-	-	-
									Total	Total		60.223	54.692	64.212

2. - Estimation des dépenses courantes d'exploitation et du bénéfice réalisé.

Calcul du bénéfice actualisé.

Le tableau III ci-après, établi d'après les données du paragraphe A, donne annuellement :

- les dépenses d'exploitations (1);
- les produits bruts minimum et maximum (1);
- les bénéfices qui en résultent;
- l'actualisation de ces bénéfices aux taux de 6 %, 8 % et 12 %.

Il est à noter que les salaires payés à la main-d'oeuvre locale, ainsi que les rémunérations du propriétaire n'ont pas été comptés dans les dépenses d'exploitation, étant donné que nous partons du principe de l'existence d'un sous-emploi dans le secteur agricole.

./..

(1) Pour plus de détails, se reporter aux fiches annuelles d'exploitation non annexées au rapport.

Tableau III - Dépenses annuelles d'exploitation, produits bruts maximum et minimum et bénéfices bruts actualisés (Hypothèse déchets 5%).
(en 000 L.L.)

Année	Dépenses d'exploitation	Produit brut		Bénéfice brut		Bénéfice brut actualisé					
		Minimum	Maximum	Min.	Max.	8 % Min.	8 % Max.	12 % Min.	10 % Max.	6 % Min.	6 % Max.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	155	362	509	207	354	207	354	207	354	207	354
2	690	1.603	2.253	913	1.563	845	1.447	815	1.396	861	1.474
3	1.493	3.456	4.863	1.963	3.370	1.682	2.888	1.564	2.686	1.745	2.996
4	1.953	4.485	6.175	2.532	4.222	2.010	3.352	1.803	3.006	2.124	3.542
5	1.919	4.212	5.953	2.293	4.034	1.685	2.965	1.458	2.566	1.816	3.195
6	2.047	4.385	6.100	2.338	4.053	1.592	2.760	1.326	2.298	1.746	3.028
7	2.454	4.894	7.047	2.440	4.593	1.537	2.894	1.237	2.329	1.718	3.233
8	3.267	6.340	9.235	3.073	5.968	1.792	3.479	1.388	2.697	2.043	3.969
9	4.221	8.075	11.888	3.854	7.667	2.081	4.140	1.557	3.097	2.416	4.807
10	5.007	9.485	14.122	4.478	9.115	2.239	4.558	1.617	3.290	2.646	5.386
11	5.466	10.306	15.398	4.840	9.932	2.241	4.599	1.558	3.198	2.700	5.542
12	5.712	10.751	16.103	5.039	10.391	2.162	4.458	1.446	2.982	2.650	5.465
13	5.864	11.032	16.534	5.168	10.670	2.052	4.236	1.328	2.742	2.563	5.292
14	5.990	11.285	16.906	5.295	10.916	1.948	4.017	1.212	2.500	2.478	5.109
15	6.052	11.411	17.090	5.359	11.038	1.822	3.753	1.099	2.263	2.369	4.879
16	5.938	11.222	16.820	5.284	10.882	1.664	3.428	967	1.991	2.203	4.537
17	5.938	11.222	16.820	5.284	10.882	1.543	3.178	861	1.774	2.077	4.277
18	4.475	9.222	13.965	4.747	9.490	1.282	2.562	693	1.385	1.761	3.520
19	4.475	9.222	13.965	4.747	9.490	1.187	2.372	617	1.234	1.661	3.321
20	4.939	9.472	14.321	4.533	9.382	1.051	2.176	526	1.088	1.496	3.096
21	4.939	9.472	14.321	4.533	9.382	975	2.017	471	976	1.409	2.918
22	4.939	9.472	14.321	4.533	9.382	902	1.867	422	873	1.332	2.758
23	6.081	11.470	17.177	5.389	11.096	992	2.042	447	921	1.493	3.073
24	6.081	11.470	17.177	5.389	11.096	916	1.886	399	821	1.406	2.896
25	6.081	11.470	17.177	5.389	11.096	851	1.753	355	732	1.331	2.740
26	5.748	10.670	16.462	4.922	10.714	719	1.564	290	632	1.145	2.496

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
27	5.748	10.670	16.462	4.922	10.714	664	1.446	261	568	1.082	2.357	
28	5.748	10.670	16.462	4.922	10.714	615	1.339	231	504	1.019	2.218	
29	6.081	11.470	17.177	5.389	11.096	625	1.287	226	466	1.050	2.163	
30	6.081	11.470	17.177	5.389	11.096	576	1.187	199	410	991	2.042	
31	6.081	11.470	17.177	5.389	11.096	533	1.098	178	366	938	1.930	
32	5.938	11.222	16.820	5.284	10.882							
33	5.492	10.718	15.816	5.226	10.384							
34	5.492	10.718	15.816	5.226	10.384							
35	4.350	8.720	12.961	4.370	8.611							
36	4.493	8.970	13.317	4.477	8.824							
37	4.493	8.970	13.317	4.477	8.824							
38	4.493	8.970	13.317	4.477	8.824							
39	4.493	8.970	13.317	4.477	8.824							
40	6.081	11.470	17.177	5.389	11.096							
41	6.081	11.470	17.177	5.389	11.096							
42	5.760	10.399	15.302	4.639	9.542							
43	5.760	10.399	15.302	4.639	9.542							
44	5.760	10.399	15.302	4.639	9.542							
45	5.760	10.399	15.302	4.639	9.542							
46	5.760	10.399	15.302	4.639	9.542							
47	5.760	10.399	15.302	4.639	9.542							
Total							45.190	88.591	27.861	54.374	60.897	121.649
							4.200	8.489	1.102	2.229	8.421	17.036

3.- Détermination de la variation d'utilité collective (ou valeur ajoutée) et du taux de rentabilité du point de vue de la collectivité

Le tableau III précédent a permis une estimation des revenus créés par la réalisation du projet. En confrontant les revenus ainsi créés au cours d'une période de 47 ans avec les dépenses consenties durant la même période par la collectivité nationale, nous en déduisons la valeur ajoutée actualisée du point de vue de l'intérêt général, ou pour reprendre l'expression théorique, la variation d'utilité collective. Les tableaux IV et V donnent la valeur ajoutée pour différentes valeurs du taux d'actualisation et pour les différentes hypothèses envisagées sur l'évolution des prix et le pourcentage des terrains non utilisés. Les calculs précédents ont été conduits dans l'hypothèse d'un pourcentage de 5 % de terrains valorisés et non utilisés après valorisation. Cette hypothèse est à rectifier en fonction des résultats de l'enquête en cours.

Tableau IV - Valeur ajoutée actualisée pour la Collectivité et taux de rentabilité.

(en 000 L.L.)				Hypothèse déchet 5%
	Taux d'actualisation			Taux de rentabilité
	12 %	8 %	6 %	
Investissements	54.692	60.223	64.212	5,5 %
Bénéfice d'exploitation	(min. 27.861	45.190	60.897	
	(max. 54.374	88.591	121.649	
Dons	106	106	106	
Valeur ajoutée	(min. -26.725	-14.927	- 3.209	
	(max. - 212	+28.474	+57.543	

./..

Tableau V - Valeur ajoutée actualisée pour la Collectivité et taux de rentabilité.

(en 000 L.L.)				Hypothèse déchet 20%
	12 %	8 %	6 %	Taux de rentabilité
Investissement	49.374	54.276	57.750	
Bénéfice d'exploitation				
(min.	23.682	38.411	51.872	
(max.	46.218	75.303	103.402	
Dons	106	106	106	
Valeur ajoutée				
(min.	-25.596	-15.759	- 5.984	5 %
(max.	- 3.050	+21.133	+45.758	11 %

Le Graphique suivant donne les variations de la valeur ajoutée du point de vue de la collectivité en fonction du taux d'actualisation, et pour les différentes hypothèses envisagées.

On constate sur le graphique que le taux de rentabilité varie de 5 % à 12 % suivant les hypothèses faites.

Il faut noter que du point de vue économique, tout projet dont le taux de rentabilité est inférieur à 9 % devrait être catégoriquement écarté. Même le taux de 12 % demeure inacceptable économiquement parlant, pour un investissement dont les avantages sont estimés avec des hypothèses aussi favorables, à savoir :

- un déchet de 5 % uniquement, alors que les deux enquêtes ont révélé un déchet de 33 à 36 %.

./..

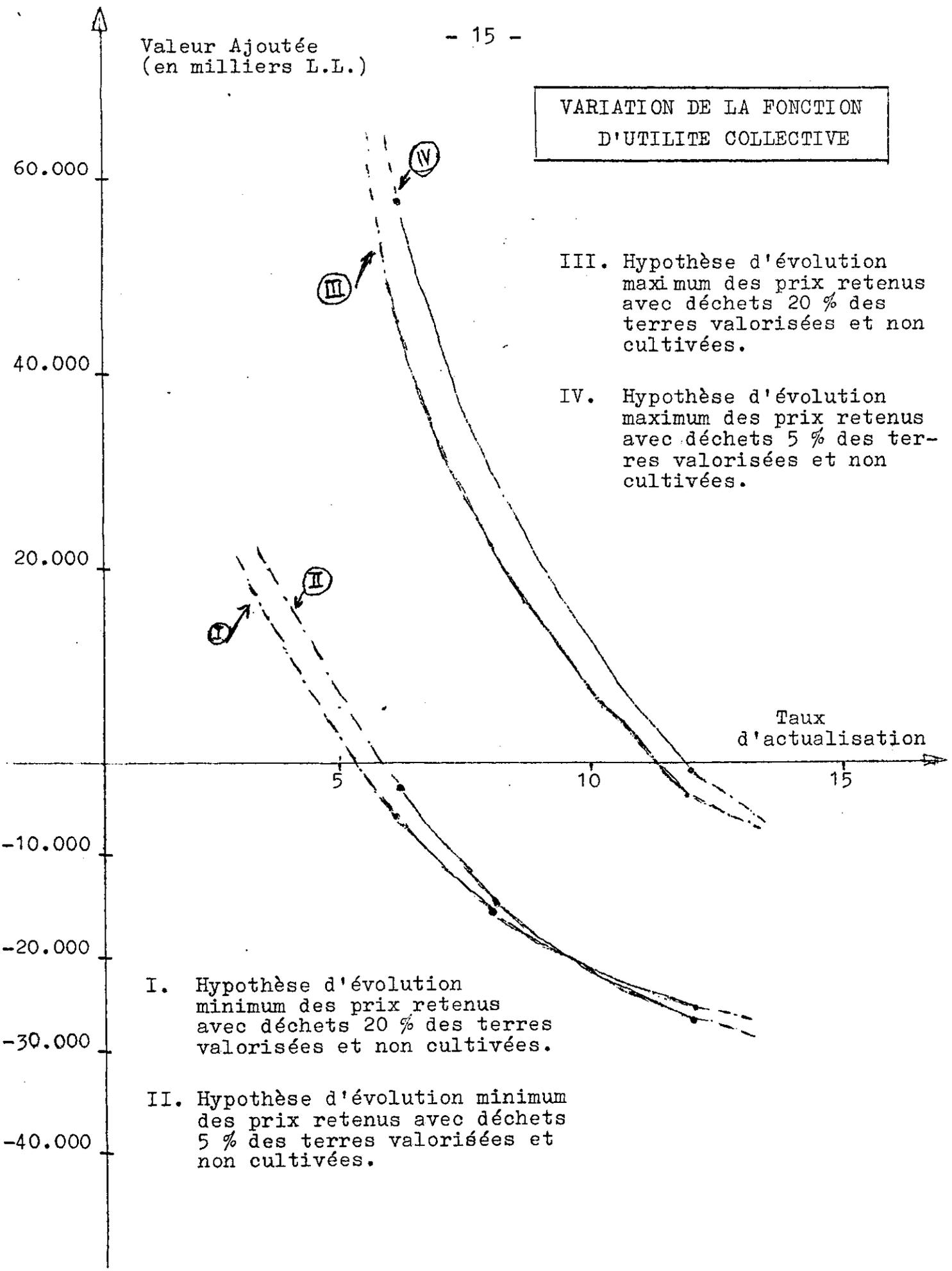
- Une évolution maximum des prix.
- Un pourcentage des terrains cultivés en céréales de l'ordre de 3 % alors que les deux enquêtes ont révélés un pourcentages de 13 à 15 %.
- Une productivité au dunum égale à celle des terres de bonne fertilité, alors que les terrains valorisés sont plus ou moins marginaux.
- Des dépenses d'exploitation et d'investissement au dunum calculées d'après des enquêtes effectuées en 1962 et 1964, alors que ces dépenses seront plus élevées dans les années à venir.

oOo

./..

Valeur Ajoutée
(en milliers L.L.)

VARIATION DE LA FONCTION
D'UTILITE COLLECTIVE



III. Hypothèse d'évolution maximum des prix retenus avec déchets 20 % des terres valorisées et non cultivées.

IV. Hypothèse d'évolution maximum des prix retenus avec déchets 5 % des terres valorisées et non cultivées.

I. Hypothèse d'évolution minimum des prix retenus avec déchets 20 % des terres valorisées et non cultivées.

II. Hypothèse d'évolution minimum des prix retenus avec déchets 5 % des terres valorisées et non cultivées.

DEUXIEME PARTIE - EFFETS DE L'OPERATION PLAN VERT SUR
LES FINANCES PUBLIQUES.

Les effets de l'opération Plan Vert sur les Finances publiques seront calculés selon l'ancien mode de financement (pratiqué en 1965 et 1966) et le nouveau mode de financement (pratiqué depuis 1967). Les caractéristiques de ces deux modes de financement sont les suivantes :

- 1.- Le Remboursement des prêts avancés par l'Etat selon l'ancien mode de financement est échelonné sur 10 ans après mise à fruit avec intérêt de 1 %.
- 2.- Le Remboursement des prêts avancés par l'Etat selon le nouveau mode de financement est effectué selon la valeur des travaux :

<u>Valeur des travaux</u>	<u>durée du prêt</u>
à 2.000 L.L.	25 ans
2.000 à 4.000 L.L.	18 ans
4.000 à 6.000 L.L.	12 ans
6.000 à 10.000 LL.	10 ans.

Il est à noter que d'après les rapports annuels du Plan Vert, la classification des travaux d'après leurs valeurs est la suivante :

- . Les travaux dont la valeur est inférieure à 2.000 LL représentent en valeur 41 % du total des travaux effectués.
- . Ceux dont la valeur est comprise entre 2.000 LL et 4.000 LL représentent 34 %.
- . Ceux entre 4.000 et 6.000 LL représentent 11 %.
- . Ceux entre 6.000 et 10.000 LL représentent 14 %.

En nous servant du budget du Plan Vert pour connaître les sommes engagées par les finances publiques, et en nous référant aux indications supra sur le remboursement, pour connaître les recettes des finances publiques, nous pourrons établir le tableau VI suivant :

./..

Tableau VI - Les Dépenses et les Recettes de l'Etat.

An- née	Ancien mode de financement				Nouveau mode de financement			
	Dépenses		Recettes non ac- tualisées	Recettes actuali- sées à 9%	Dépenses		Recettes non actua- lisées	Recettes actuali- sées à 9%
	Prêts	Fonds perdus			Prêts	Fonds perdus		
1	2.429	1.066			7.780	2.468		
2	3.481	1.655						
3								
4								
5								
6								
7			245	146				
8			596	326				
9			596	299				
10			596	274			1.050	483
11			596	251				
12			596	231			895	347
13			596	212				
14			596	194				
15			596	178				
16			596	164				
17			351	88				
18							2.676	618
19								
20								
21								
22								
23								
24								
25							3.159	398
To- tal	8.631		2.363		10.248			1.846

D'après le tableau précédent, les finances publiques vont perdre pour l'Opération Plan Vert les sommes suivantes :

- pour les travaux des années 1965, 1966 (ancien mode de financement) :

$$8.631.000 - 2.363.000 = 6.268.000 \text{ L.L.}$$

- pour les travaux de l'année 1967 (nouveau mode de financement) :

$$10.248.000 - 1.846.000 = 8.402.000 \text{ L.L.}$$

Le Plan Vert ayant valorisé 26.630 dunums en 1965 et 1966, et 19.920 dunums en 1967, il est possible de calculer la valeur de la subvention consentie par les finances publiques pour chaque dunum valorisé :

- avec l'ancien mode de financement, la subvention est de $\frac{6.268.000 \text{ L.L.}}{26.630 \text{ dun.}} = 235 \text{ L.L.}$

- avec le nouveau mode de financement, la subvention est de $\frac{8.402.000 \text{ L.L.}}{19.920 \text{ dun.}} = 420 \text{ L.L.}$

Il faut noter que si les 7.780.000 L.L. prêtés par l'Etat en 1967, avaient été utilisés selon l'ancien mode de financement, le Plan Vert aurait pu valoriser avec la même somme 35.000 à 37.000 dunums au lieu des 19.920 dunums effectivement valorisés.

oOo

./..

TROISIEME PARTIE - RESULTATS DE L'ENQUETE COMPLEMENTAIRE
RELATIVE A L'UTILISATION DES TERRAINS
VALORISES EN 1965

1. - La première enquête effectuée en Décembre 1968 auprès des bénéficiaires du Plan Vert a donné les résultats suivants quant à l'utilisation des terrains après valorisation :
 - pourcentage des terrains non cultivés après valorisation : 36,7 %
 - pourcentage des terrains cultivés (céréales exceptés) après valorisation : 50,3 %
 - pourcentage des terrains cultivés en céréales après valorisation : 13 %.

2. - Mais la première enquête a porté sur les terrains valorisés durant les trois années 1965, 66 et 67. Les bénéficiaires de l'année 1967 peuvent ne pas avoir eu le temps de cultiver leurs terrains au moment de l'enquête; et les résultats de l'enquête, quant à l'utilisation des terrains après valorisation, peuvent alors manquer d'objectivité. Pour cette raison, une deuxième enquête a été commandée, portant principalement sur l'aspect utilisation après mise en valeur des terrains valorisés en 1965.

Cette enquête a touché 182 bénéficiaires sur un total de 582, soit un échantillon de 31, 2 %. Il reste à noter que ces 182 bénéficiaires ne faisaient pas partie de l'échantillon de la première enquête. Les 182 bénéficiaires ont valorisé 3.176 dunums sur un total de 11.280 dunums valorisés par le Plan Vert en 1965 soit un échantillon de 28 %.

La répartition de l'échantillon par Mohafazat est la suivante :

./..

Région	Nombre de bénéficiaires questionnés	Superficies valorisés correspondantes (dunum)
Mont-Liban	51	589
Liban Nord	46	1.424
Liban Sud	39	706
Békaa	46	457
TOTAL	182	3.176

3. - Résultats de l'enquête

Le tableau VII suivant donne les résultats de l'enquête quant à l'utilisation des terrains après valorisation (pour plus de détails, se reporter aux tableaux annexes).

Tableau VII - Résultats de l'enquête

Région	Superficies cultivées (céréales exceptées)(dunums)	Superficies cultivées en céréales	Superficies non cultivées (dunums)	Total (dunums)
Mont-Liban	315	4	270	589
Liban-Nord	650	292	482	1.424
Liban-Sud	501	108	97	706
Békaa	181	79	197	457
Total	1.647	483	1.046	3.176
% du total	51,8 %	15,2 %	33 %	100 %

./..

Donc :

- le pourcentage des superficies non cultivées après valorisation est de 33 %.
- le pourcentage de superficies cultivées (céréales exceptées) après valorisation est de 51,8 %.
- le pourcentage des superficies cultivées en céréales après valorisation est de 15,2 %.

Il est à noter que nous retrouvons ici presque les mêmes pourcentages que ceux dégagés par la première enquête.

oOo

CONCLUSION GENERALE

La détermination de l'efficacité économique et sociale de l'opération Plan Vert a été abordée selon les trois approches complémentaires suivantes :

- 1.- Une approche proprement économique permettant d'évaluer d'une part la valeur ajoutée par la mise en oeuvre du projet, et d'autre part le taux de rentabilité du point de vue de la collectivité nationale.
- 2.- Une approche financière permettant de déterminer les incidences de l'opération Plan Vert sur les finances publiques et partant le coût supporté par le trésor (ou subvention) pour chaque dunum valorisé.
- 3.- Une approche directe sur le terrain, à l'aide de deux enquêtes séparées, pour rendre compte principalement de l'utilisation des terres après leur mise en valeur et de l'impact social de ces travaux de valorisation.

A.- Les résultats de l'approche proprement économique :

Il est à rappeler que, pour assurer le maximum d'objectivité, quatre hypothèses ont été envisagées. Voici les résultats relatifs à chacune de ces hypothèses :

./..

Hypothèse I :

Evolution minimum des prix retenus pour la production agricole, avec déchets de 20 % de terrains valorisés et non cultivés.

Résultats obtenus :

- a) la valeur ajoutée totale pendant 47 ans est de -16 millions de L.L. pour un taux d'actualisation de 8 %.
- b) le taux de rentabilité est de 5 %.

Hypothèse II :

Evolution minimum des prix retenus pour la production agricole, avec déchets de 5 % de terrains valorisés et non cultivés.

Résultats obtenus :

- a) la valeur ajoutée totale pendant 47 ans est de -15 millions de L.L. pour un taux d'actualisation de 8 %.
- b) le taux de rentabilité est de 5,5 %.

Hypothèse III :

Evolution maximum des prix retenus pour la production agricole, avec déchets 20 %.

Résultats obtenus :

- a) la valeur ajoutée totale pendant 47 ans est de +22 millions de L.L. pour un taux d'actualisation de 8 %.
- b) le taux de rentabilité est de 11 %.

Hypothèse IV :

Evolution maximum des prix avec déchets 5 %.

./..

Résultats obtenus :

- a) la valeur ajoutée totale pendant 47 ans est de +28 millions de L.L.
- b) le taux de rentabilité est de 12 %.

Comme il est indiqué, la valeur ajoutée totale pendant 47 ans est négative dans les deux premières hypothèses; elle devient positive dans la 3^e et 4^e hypothèse, mais demeure toutefois faible malgré les conditions très favorables réunies dans ces 2 dernières hypothèses. Quant au taux de rentabilité, il est communément admis que tout projet dont le taux de rentabilité est inférieur à 10 % est à écarter catégoriquement du point de vue purement économique. Même le taux le plus élevé obtenu par les calculs précédents, soit 12 %, demeure économiquement inacceptable pour un projet dont les avantages ont été calculés selon les hypothèses les plus favorables, à savoir :

- . des déchets de 5 % de terrains valorisés et non cultivés, alors que les deux enquêtes ont révélé des déchets de l'ordre de 33 à 36 %.
- . une proportion des superficies cultivées en céréales de 3 %, alors que les deux enquêtes ont révélé une proportion de 13 à 15 %.
- . Une évolution maximum des prix des produits agricoles alors que cette évolution se situera probablement à un niveau inférieur.
- . des productions calculées sur base de rendements observés dans des terres de bonne fertilité, alors que les parcelles valorisées sont plus ou moins marginales, et dont 40 % ont une superficie inférieure à 5 dunums, ce qui va affecter leur productivité.
- . des dépenses d'exploitation et d'investissement calculées à partir de normes établies en 1962 et 1964, alors que ces normes ont augmenté entre temps et augmenteront dans l'avenir.

./..

B. - Les résultats de l'approche financière

Cette étude a permis de déterminer que le coût supporté par les finances publiques (ou subvention) pour chaque dunum valorisé sont les suivants :

- . 235 L.L. selon l'ancien mode de financement pratiqué par le Plan Vert en 1965 et 1966.
- . 420 L.L. selon le nouveau mode de financement pratiqué à partir de 1967.

La première remarque qui se dégage est que le coût supporté par le Trésor public (ou subvention) pour la mise en valeur d'un dunum est passé de 235 à 420 L.L. avec le nouveau mode de financement, soit une augmentation de 80%.

La deuxième remarque, qui fait suite à la première, est que la productivité de l'argent de l'Etat en superficies valorisées a baissé de 43 % avec le nouveau mode de financement; en 1965,66 le Plan Vert avec 5.910.000 L.L. de prêts accordés par l'Etat, a pu valoriser 26.630 dunums, alors qu'en 1967, avec 7.780.000 L.L. de prêts accordés par l'Etat, il n'a pu valoriser que 19.920 dunums. Si le Plan Vert avait utilisé les 7.780.000 L.L. selon l'ancien mode de financement, il aurait pu valoriser 35.000 dunums au lieu de 19.920.

Ces deux remarques portent à conclure que l'ancien mode de financement, bien que nécessitant l'hypothèse du terrain valorisé, est beaucoup moins coûteux pour les finances publiques et bien plus efficace pour la productivité en superficies valorisées.

C. - Les résultats des deux enquêtes sur le terrain

Les résultats de l'enquête directe complémentaire effectuée en Mars 69, et relative à l'utilisation des terrains valorisés par le Plan Vert en 1965, sont venus

./..

الجمهورية اللبنانية

مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

-- 26 --

confirmer, à cet égard, ceux de la première enquête effectuée en Décembre 1968 (enquête ayant fait l'objet d'un rapport préliminaire déjà paru). Ces résultats sont les suivants :

1.- % des superficies cultivées (céréales exceptées) après valorisation :

1ère enquête : 50,3 %

2ème enquête : 51,8 %.

2.- % des superficies cultivées en céréales, après valorisation :

1ère enquête : 13 %

2ème enquête : 15 %.

3.- % des superficies non cultivées après valorisation :

1ère enquête : 36 %

2ème enquête : 33 %.

En ce qui concerne les résultats de la 1ère enquête relatifs à l'impact social de l'opération Plan Vert, ils ont été exposés dans le rapport préliminaire mentionné précédemment.

oOo

./..
République Libanaise
Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public
(C.P.E.S.P.)